

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET



Du déchet à sa valorisation : Bioconversion par les insectes

Du 22 janvier au 07 mars 2018, le pôle de compétitivité QUALITROPIC lance un appel à manifestation d'intérêt sur la thématique de la ***Bioconversion par les insectes de résidus organiques.***

Pourquoi un AMI :

Dans la continuité du travail engagé par notre équipe depuis 2015 sur la thématique large des insectes, Qualitropic lance un appel à manifestation d'intérêt concernant la bioconversion à partir d'insectes.

Objet d'un engouement de plus en plus grand, les insectes en tant que « ressources du futur à haut potentiel » auraient des débouchés et applications sur de multiples marchés (industrie agroalimentaire, chimie verte, cosmétique, nutraceutique, agriculture etc.). Les deux ateliers organisés par Qualitropic sur la thématique insectes ont pu mettre en avant que ces derniers semblent aujourd'hui représenter une partie de la solution à plusieurs enjeux sociaux et environnementaux. D'autant plus que La Réunion est, de façon historique, concernée par la cohabitation, l'utilisation voire la consommation de certains insectes.

L'un de leurs atouts est d'être au cœur d'un procédé de bioconversion des déchets organiques, qui répondrait à certaines des problématiques d'économie circulaire, de durabilité, de naturalité, de conditions tropicales, de limitation du gaspillage alimentaire, ou de gestion de la diversité des gisements et de revalorisation de nos déchets.

Cet intérêt pour notre territoire a notamment été confirmé par les résultats d'une étude menée par le cabinet ALCIMED fin 2016, qui identifie le développement de la bioconversion à partir d'insectes comme une des solutions phares de valorisation des résidus organiques en termes d'intérêt pour le territoire et de compatibilité avec le contexte local. Cependant, ce procédé est encore considéré comme peu mature (l'accessibilité (maîtrise, coûts, passage à l'échelle) ainsi que l'encadrement réglementaire fort restent des points critiques) et plusieurs pistes de travail de R&D peuvent être engagées.

L'un des critères de viabilité de la bioconversion est la vision de filière (prise en compte des débouchés marché importante). Pour ce faire, Qualitropic souhaite identifier, sélectionner et accompagner par Appel à Manifestation d'Intérêt, un groupement d'acteurs chargé du déploiement d'un projet structurant de bioconversion destiné à servir le territoire réunionnais. L'objectif sera d'étudier la faisabilité et le déploiement d'une voie de valorisation des sous-produits organiques par des insectes et la production de nouveaux produits pour divers marchés.

Les propositions devront avoir pour objectif :

- de se dérouler principalement sur le territoire de La Réunion
- de valoriser des déchets organiques par la voie de bioconversion par des insectes
- de mettre sur le marché des nouveaux produits (fertilisants, alimentation animale, etc.)

Les profils d'acteurs et de projets concernés :

➤ Quels acteurs ?

Cette initiative s'adresse à un **consortium** d'acteurs composé **de toute structure ayant un projet en rapport avec le champ d'application** explicité ci-dessus (*Entreprises, start-up, institut technique, laboratoire de recherche ... qu'ils soient : acteurs agricoles, professionnels de la filière insectes, des déchets, de l'agroalimentaire, équipementiers, chercheurs... positionnés en amont ou en aval d'une filière*).

➤ Quels projets ?

Des projets innovants : "Innovant" signifie pouvant conduire au développement ou à l'amélioration notable d'un nouveau produit, d'un nouveau procédé ou d'un nouveau service. L'objet de votre projet doit être de mettre en œuvre des travaux de R&D pour atteindre cet objectif

Une approche marché : au-delà du caractère innovant de votre projet, celui-ci doit apporter un retour sur investissement économique (en termes de qualité de la production, de productivité, d'ouverture de marché...) et un développement d'activité (croissance de CA, d'emploi...)

Des projets collaboratifs : les pôles ayant pour objectif le développement de projets innovants collaboratifs, une condition particulière de cet AMI est de cibler les idées associant les mondes privés et publics (rassemblant au moins deux entreprises et des acteurs scientifiques de recherche ou des centres techniques). L'objectif étant d'encourager les synergies globales, les démarches de filière et les dynamiques collectives et de mobiliser des compétences complémentaires. A ce titre, seul un consortium d'acteurs peut candidater dans l'optique de rapprocher les acteurs, accroître la capacité à porter ces projets, faciliter la mise en œuvre et créer de la valeur ajoutée pour le territoire.

Des acteurs régionaux : Cet appel à projet s'adresse en priorité à des acteurs économiques du territoire de la Réunion, mais n'exclut pas l'établissement de partenariats auprès de structures extérieures. La structure coordinatrice, mandatée par l'ensemble du groupement, qui soumet la candidature regroupant les différents partenaires devra obligatoirement être implantée sur le territoire réunionnais.

Pour répondre, les candidats devront :

- désigner une structure coordinatrice de type entreprise (de tout secteur industriel ou de service) portant le projet et implantée sur le territoire réunionnais
- être en situation de porter financièrement une démarche de RDI
- avoir établi des partenariats solides et structurés

Pourquoi répondre ?

La ou les proposition(s) sélectionnée(s) dans le cadre de cet AMI pourra(pourront) bénéficier de l'accompagnement du pôle QUALITROPIC et profiter de son large réseau de qualité (partenaires tant scientifiques, qu'industriels ou institutionnels).

Cet accompagnement personnalisé vous permettra de valoriser votre démarche jusqu'à sa réalisation, et de :

- déterminer la faisabilité de votre projet (expertise technique, juridique, économique, réglementaire, etc.)
- trouver des partenaires pour enrichir, développer et financer votre projet (fournisseurs, distributeurs, recherche & développement, financiers, etc.)
- formaliser votre projet (construire le programme de travail, rédiger les accords de collaboration, etc.) et le décliner de façon opérationnelle (développement expérimental etc.)
- réaliser un plan de financement et identifier les dispositifs de soutien financier publics et/ou privés adéquats (une attention particulière sera portée aux propositions souhaitant s'orienter vers des financements spécifiques dédiés aux projets accompagnés par des pôles de compétitivité : Fond Unique Interministériel, Investissements d'Avenir, PSPC, etc.).
- accéder aux résultats détaillés concernant la bioconversion issus de l'étude sur les technologies de valorisation des déchets organiques applicables dans le contexte réunionnais.
- obtenir un label « pôle de compétitivité QUALITROPIC » pour votre projet, gage de qualité pour vos interlocuteurs
- valoriser les résultats du programme et bénéficier d'un relais de communication large (sites du pôle, presse, évènements etc.)

Contenu des candidatures :

- Une lettre de candidature valant engagement de respecter les éléments précisés dans le présent AMI, rédigée par la structure coordinatrice.

- Une note de présentation détaillée faisant ressortir :
 - la vision et l'ambition du projet,
 - l'organisation prévue,
 - la formalisation, la nature et la teneur des partenariats
 - les éléments financiers

(Il est possible de s'appuyer sur la trame jointe pour la constitution de votre réponse)

Analyse et sélection des candidatures :

Un accusé de réception vous sera transmis après dépôt de votre candidature.
A la clôture de l'AMI démarre la phase d'évaluation :

- validation de l'éligibilité et instruction des propositions par nos équipes
- soumission pour décision aux membres du bureau Qualitropic

Les projets visant des débouchés dans le domaine de la fertilisation organique seront également présentés aux membres de la commission du pôle dédiée à ce sujet pour avis, avant soumission aux membres du bureau.

Les propositions seront examinées selon une grille de critères multiples tels que :

- la prise en compte de l'innovation (ciblage, état de l'art réalisé ou envisagé, identification des verrous, programme R&D, etc.)
- l'apport pour le territoire (caractère structurant, ...)
- la stratégie et l'approche marché
- l'analyse financière (dimensionnement prévu, implication des partenaires, capacité à porter une démarche R&D, répartition des financements, etc.)
- la pertinence des partenariats et du management (formalisation des partenariats, partage de la PII, répartition des tâches et responsabilités, perspectives à moyen et long terme, synergie des compétences, etc.)

Au regard de l'importance sociale et économique du sujet et de la diversité des acteurs à mobiliser pour apporter des réponses structurantes à long terme, cet AMI doit permettre de réunir dans une dynamique commune des acteurs, d'expérimenter sur le territoire des aménagements innovants adaptés et d'en tirer des bonnes pratiques.

Calendrier :

Lancement : **22 janvier 2018**
Date limite de dépôt : **07 mars 2018**

Comment répondre ?

Pour répondre à cette consultation, contactez votre interlocutrice :

Florence PEIFFER - Ingénieure projets

tél. **0262 97 10 88**

email : florence.peiffer@qualitropic.fr

Les réponses peuvent être soumises au fil de l'eau jusqu'au

07/03/2018 date limite des dépôts

Notre engagement : réactivité et confidentialité

Toute sollicitation sera étudiée et rapidement orientée.
Votre idée est votre propriété, nous vous accompagnons en toute sécurité